

## **Piétonnisation du pont Saint-Pierre**

### **Poursuite de l'expérimentation jusqu'au 18 septembre**

Pendant plus d'un mois cet été, du 18 juillet au 22 août, le pont Saint-Pierre a été fermé à la circulation des véhicules avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, d'une immense fresque artistique au sol et l'aménagement de mobilier pour favoriser la convivialité de l'espace.

Cette opération a rencontré un fort succès avec notamment une augmentation importante des piétons et cyclistes utilisant cet axe pendant la piétonnisation estivale du pont.

C'est pourquoi la Mairie de Toulouse a décidé de prolonger l'expérimentation afin que piétons, cyclistes et flâneurs puissent profiter du pont jusqu'à la fin de l'été. La piétonnisation du pont au moment de la rentrée permettra aussi de mieux évaluer les impacts sur la circulation dans les quartiers limitrophes, afin de nourrir la réflexion et la concertation sur l'avenir du pont Saint-Pierre à plus long terme.

Ainsi, **entre le 22 août et le 18 septembre\***, le pont Saint-Pierre reste réservé aux piétons et aux cyclistes et fermé à la circulation routière. Seuls les véhicules de secours et de services pourront y circuler.

Des itinéraires de déviation sont mis en place pour les véhicules. Les travaux du pont Paul Séjourné seront, quant à eux, terminés avant la fin du mois d'août.

*\* 17 et 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine*

Pour plus d'informations : [Le pont Saint-Pierre réservé aux piétons et aux cyclistes](#)

---

**Service de presse**  
Hôtel de Ville, place du Capitole  
31000 Toulouse  
tel. 05 61 22 21 47  
[service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr)  
[espacepresse.toulouse.fr](http://espacepresse.toulouse.fr)

Suivez toutes les informations  
du service de presse sur le fil  
Twitter [@PresseToulouse](#)



*Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).*